

Affiché

Le 05 MAI 2015



Délibération n° 39

POLE DEVELOPPEMENT

Séance du 9 avril 2015 à 19 heures  
Commune de Mercuès – Salle des fêtes

*Aujourd'hui, neuf avril deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Mercuès –Salle des fêtes*

Etaient présents :

51 titulaires dont 11 possédant une procuration  
5 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
COURS

CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE

FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
MONTGESTY

PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
SAINT GERY  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),  
M. PARNAUDEAU Willy (tit),  
M. SEGOND Dominique (tit),  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M.  
FERNANDEZ Pierre (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit)  
procuration de Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme BOUIX Catherine  
(tit), M. SIMON Michel procuration de Mme LOOCK Martine (tit),  
M. MUNTE Serge (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève  
(tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme LENEVEU  
Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit)  
procuration de M. COUPY Daniel (tit), M. DELPECH Bernard (tit),  
M. HUREAUX Roland (tit) procuration de Mme RIVIERE Brigitte  
(tit),  
M. TILLOU José (tit),  
M. DUJOL Jean-Paul (tit)  
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),  
M. PEYRUS Guy (tit),  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre  
(sup),  
M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),  
M. TREIL Jean (tit) ) procuration de Mme LANES Bénédicte (tit),  
M. PETIT Jean (tit) procuration de Mme DESSERTAINE Brigitte  
(tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),  
Mme VALETTE Roselyne (tit),  
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),  
M. MOLINIE Romuald (tit),  
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),  
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),  
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)  
M. NOUAILLES Serge (tit),  
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),  
M. REIX Jean-Albert (tit),  
M. SABOT Aimé (tit),  
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),  
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),  
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-  
Noël (tit),  
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD  
Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),  
M. MIQUEL Gérard (tit),  
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),  
M. BORIES Olivier (tit),  
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),  
M. LAVAUR Pascal (tit) procuration de M. DIOT Fabrice (tit),  
M. ANNES Jean-Pierre (tit),  
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

AR PREFECTURE

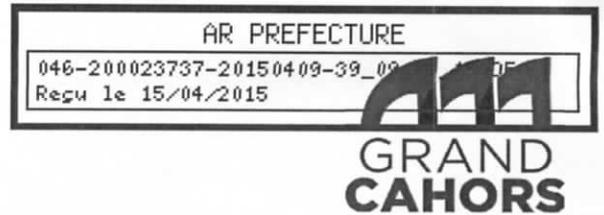
046-200023737-20150409-39\_09\_04\_15-DE  
Regu le 15/04/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**POLE DEVELOPPEMENT – Développement institutionnel**

**Objet : Nouvelle représentation au sein du Conseil d'administration de la Régie d'Equipements  
Culturels et modification des statuts de cette dernière**

**A été adopté à L'UNANIMITE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 9 avril 2015**

**Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**

Rédacteur : Pierre COSTES  
Service : Développement institutionnel

**Objet : Nouvelle représentation au sein du Conseil d'administration de la Régie d'Equipements Culturels et modification des statuts de cette dernière**

Mesdames, Messieurs,

Vu l'article L.2221-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif aux régions locales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;  
Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Cahors n° 2 en date du 10 février 2015 ;

Lors du Conseil communautaire du 10 février 2015, ont été désignées les personnes appelées à siéger au sein du Conseil d'administration de la Régie d'Equipements Culturels (REC) créée à cette même occasion.

Notre organe délibérant est en effet habilité à désigner par délibération, sur proposition de son Président, les membres du Conseil d'administration ainsi que le Directeur des régions dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière créées pour l'exploitation d'un service public local.

De même, en cas d'empêchement, il appartient au Conseil communautaire de pourvoir au remplacement d'un administrateur et d'en désigner un nouveau.

C'est notamment le cas pour Mme Geneviève LASFARGUES, désignée membre titulaire représentant le Grand Cahors lors du Conseil du 10 février 2015.

Aussi, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau membre titulaire et d'un nouveau membre suppléant. Mme Géraldine ROUAT désignée membre suppléant représentant le Grand Cahors lors du Conseil du 10 février 2015 pourrait ainsi devenir membre titulaire du Conseil d'administration, tandis que Mme Hélène LENEVEU deviendrait membre suppléant.

Par ailleurs, il est proposé de procéder à la modification de l'Article 1 des statuts de la REC, relatif à la date de création de la régie.

Au terme de cette modification, l'Article 1 des statuts de la REC serait désormais rédigé comme suit : « *Le Conseil communautaire du Grand Cahors, par délibération n° 2 du 10 février 2015, a décidé de créer une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée la Régie d'Equipements Culturels (REC) et administrée conformément aux dispositions des articles L.2221-1 à L.2221-10 et R.2221-1 à R.2221-52 du Code général des collectivités territoriales. La REC est chargée de l'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial (SPIC)* ».

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De désigner Mme Géraldine ROUAT comme membre titulaire représentant du Grand Cahors au sein du Conseil d'administration de la REC, en lieu et place de Mme Geneviève LASFARGUES ;
- b- De désigner Mme Hélène LENEVEU comme membre suppléant représentant du Grand Cahors au sein du Conseil d'administration de la REC, en lieu et place de Mme Géraldine ROUAT ;
- c- D'approuver la modification apportée à l'article 1 des statuts de la REC, ci-annexés.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE